

Procès verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Association Nebomore

25 janvier 2025

Association Nebomore, siège situé au 16 rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg (chez Sigwalt).

Assemblée Générale tenue au Digital Village, 7 Cour des Cigarières, 67000 Strasbourg,
En date du dimanche vingt-cinq janvier deux mille vingt-cinq (25/01/2025).

Début : 14h45

Fin : 19h58

L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des membres de l'Association Nebomore à jour de cotisation, conformément aux statuts de ladite association.

Membres de l'association à jour de cotisation avec une voix délibérative : 12

Membres présent·e·s : 11

Membres représenté·e·s par procuration : 1

Membres absent·e·s non-représenté·e·s :

Membres avec une voix consultative présent·e·s : 0

Invité·e·s non-membres : 1

(Liste d'émargement ci-joint.)

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Bilan moral du Maître d'Ebène
- Bilan moral des autres membres du Grand Conseil
- Bilan des activités
- Bilan financier
- Discussion sur les partenariats
- Charte
- Observateur·ice extérieur·e
- Projets du Grand Conseil
- Propositions des membres
- Nomination et/ou renouvellement du Grand Conseil
- Suggestion de membres d'honneur
- Vote de la cotisation annuelle
- Election de la mascotte 2025
- Divers

Président de séance : Robin DIDIERJEAN, en sa qualité de Mestre d'Ebène, comme prévu dans les statuts de l'Association Nebomore.

Secrétaire de séance : Axel DELESTRE, Ministre de l'Association Nebomore et choisi à la majorité par l'Assemblée Générale pour cette fonction.

Le président de séance rappelle que selon les statuts de l'Association Nebomore, l'Assemblée Générale délibère valablement les points inscrits à l'ordre du jour car elle comprend plus de 50% des membres de ladite association disposant d'une voix délibérative, en présentiel ou en représentation par procuration.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'Association Nebomore :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les procurations des personnes représentées ;
- L'ordre du jour ;
- Un support de présentation comprenant les différents bilans et points à voter.

Délibérations :

❖ Désignation du secrétaire de séance : Axel DELESTRE
pour : 11 contre : 0 abstentions : 1
Approuvé à la majorité.

❖ Bilan moral du Mestre d'Ebène
pour : 11 contre : 0 abstentions : 1
Approuvé à la majorité.

❖ Bilan moral des autres membres du Grand Conseil.
(présentés, mais non soumis au vote de l'AGO, conformément aux statuts)

❖ Bilan des activités (copie ci-jointe)
pour : 12 contre : 0 abstentions : 0
Approuvé à l'unanimité.

❖ Bilan financier (copie ci-jointe)
pour : 12 contre : 0 abstentions : 0
Approuvé à l'unanimité.

❖ Discussion sur les partenariats

➤ Vent Divin :

Il faut parler avec eux des modalités d'inscriptions lors des parties organisées dans la boutique, et donc désigner une délégation à leur envoyer :

Proposition : Robin DIDIERJEAN et Philippe BRUCKER

pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

➤ La Sauce aux Jeux :

Nous ne faisons pas confiance au CA actuel pour entretenir une collaboration constructive, notamment en direction des valeurs que nous voulons porter. Leur organisation est trop opaque même d'un point de vue interne, et le principe de jeu primant sur l'accessibilité crée des discriminations.

Fin du partenariat pour divergences de valeurs associatives :

pour : 9 contre : 0 abstentions : 3

Envoi d'une délégation à la Sauce aux Jeux constituée de Sarah VERDEIL, Mathieu SIGWALT et Axel DELESTRE :

pour : 11 contre : 0 abstentions : 1

➤ Les Savons d'Hélène :

Par avantage du partenariat, les Savons d'Hélène nous autorisent à réserver des tables. Une boisson et un plat sont offerts aux MJ, et un tarif d'Happy Hour est appliqué pour les joueuses et joueurs. Il est également possible d'adapter l'ambiance musicale à nos tables.

❖ Charte

Le travail au cours de l'année s'est avéré trop conséquent et démotivant, il est donc question d'organiser des petits groupes-ateliers de travail.

Désignation de Laurène DITNER en charge de la coordination sur le travail de la carte :

pour : 10 contre : 0 abstentions : 2

❖ Observateur·ice extérieur·e

Il n'y a pas eu assez d'avancement en ce sens. Il est nécessaire de rassembler davantage d'informations et de progresser sur la charte en premier lieu.

Vote pour l'ajournement de ce point :

pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

❖ Projets du Grand Conseil

Avancée des projets 2024 :

L'ordre du jour de l'AGO 2024 a été repris pour en vérifier les avancées.

Propositions de projets pour 2025 :

- Faire suite et fin à l'écriture du bestiaire
- Avancer sur l'écriture de la V2 des Chroniques de Nebomore
- Faire du jdr sans pression, et s'aménager du temps ensemble

- Faire avancer le recueil de scénario, allant de pair avec la V2
- Continuer la rédaction du livre de cuisine, en organisant des repas et soirées entre membres
- Se trouver une assurance
- Mettre en projet une formation à l'inclusivité avec Eqtas.e, mais également des ateliers d'auto-formation sur le sujet
- Améliorer la tenue du suivi des activités
- Faire plus de JDR
- Trouver un local dans lequel se rassembler
- Organiser une sortie au Village Secret et au SPA
- Se rendre à Fungames
- Faire vivre nos partenariats
- Retourner aux conventions que l'on a faites en 2024
- Se répartir les différents projets entre certains membres considérés "référents"

Le corpus des projets a été approuvé à l'unanimité :

pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

❖ Propositions des membres :

- Mathieu propose une formation sur la discrimination de classe, du point de vue marxiste.
- Faire des jeux vidéo ensemble
- Régulariser nos sorties

❖ Nomination et/ou renouvellement du Grand Conseil :

- Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer la direction de l'association. Conformément à l'article 12 des statuts, le Grand Conseil est composé de 6 à 15 membres, élus par l'Assemblée Générale. (NPPV = N'a Pas Participé au Vote)

Prénom	NOM	Pour le poste de	Nombre de voix
Robin	DIDIERJEAN	Mestre d'Ebène	pour 11 contre 0 abstentions 0 NPPV 1
Laurène	DITNER	Grande Intendante	pour 12 contre 0 abstentions 0
Axel	DELESTRE	Garde des Sceaux	pour 11 contre 0 abstentions 0 NPPV 1
Geoffrey	HAON	Juge d'Armes	pour 12 contre 0 abstentions 0
Philippe	BRUCKER	Mestre des Guildes	pour 12 contre 0 abstentions 0
Philippe	BRUCKER	Héraut	pour 12 contre 0 abstentions 0
Sarah	VERDEIL	Héraut	pour 12 contre 0 abstentions 0
Laurène	DITNER	Héraut	pour 12 contre 0 abstentions 0
Aliénor	GUESNET	Ministre	pour 10 contre 0 abstentions 1 NPPV 1

(rappel que selon l'article 14 des statuts de l'Association Nebomore, le poste de Héraut est cumulable avec un autre poste du Grand Conseil et peut être attribué à plusieurs personnes)

La liste des membres du Grand Conseil (conformément aux articles 12 à 14 des statuts) est donc la suivante :

- **Mestre d'Ebène** : DIDIERJEAN Robin ; né le 01/02/1994 à Sélestat ; 11 rue de Bruges, 67000 Strasbourg ; française.

- **Grande Intendante** : DITNER Laurène ; née le 07/06/1997 à Strasbourg ; 6 rue Haroun Tazieff, 67550 Vendenheim ; française.

- **Garde des Sceaux** : DELESTRE Axel ; né le 02/02/1994 à Equemauville ; 11 rue de Bruges, 67000 Strasbourg ; française.

- **Juge d'Armes** : HAON Geoffrey ; né le 07/10/1995 à Strasbourg ; 9 rue de Sélestat, 67100 Strasbourg ; française.

- **Mestre des Guildes** : BRUCKER Philippe ; née le 20/03/1969 à Strasbourg ; 3 résidence des Perce-Neiges, 67480 Lingolsheim ; française.

- **Hérauts** : (DITNER Laurène, BRUCKER Philippe ; informations ci-dessus.)

VERDEIL Sarah ; née le 14/05/1993 à Les Lilas ; 2 rue du fossé des tailleurs, 67000 Strasbourg ; française.

- **Ministres** : GUESNET Aliénor ; née le 11/01/1997 à Trappes ; 37 rue de la plaine des bouchers, 67100 Strasbourg ; française.

❖ Vote de la cotisation annuelle :

Cotisation annuelle fixée à 15€, et mise en place d'une cotisation solidaire de 10€.

pour : 11 contre : 1 abstentions : 0

❖ Election de la mascotte 2025 :

Vote en scrutin uninominal majoritaire en un tour, car seulement deux candidats :

- Albert le Ver de Terre : 2 voix

- Utu le Dragon Barbu : 5 voix

- N'ont pas participé au vote : 5 personnes

Utu a été élu à la majorité.

❖ Divers :

Aucun point divers n'a été débattu au cours de cette assemblée.

Le Maître d'Ebène
Robin DIDIERJEAN

Le Garde des Sceaux
Axel DELESTRE

